



Esch-sur-Alzette, le 25 juin 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE LA ZONE EST ET LE LUXEMBOURG SUR LES OPERATIONS DE SECOURS TRANSFRONTALIER

Ce mardi 25 juin 2019, Taina BOFFERDING, Ministre de l'Intérieur du Grand-Duché de Luxembourg, et Jean-Luc MARX, Préfet de la Zone de Défense et de Sécurité Est, ont signé une convention de coopération pour assurer une couverture juridique des opérations de secours et d'assistance de part et d'autre de la frontière.

Taina BOFFERDING a souligné l'importance de ladite convention : « Quand une personne est confrontée à une urgence, ce qui compte n'est pas de savoir d'où viennent les secours, mais que les secours arrivent le plus vite possible. Nous devons agir ensemble, coopérer pour assurer une aide rapide et efficace à nos citoyennes et citoyens. »

Avant l'approbation bilatérale de ce texte, le rayon d'intervention des Services départementaux d'incendie et de secours et du Corps grand-ducal d'incendie et de secours étaient généralement limité à leur territoire national.

Aujourd'hui, cet accord ouvre la voie d'une coopération plus étroite entre les SDIS de Moselle, de Meurthe-et-Moselle et le Corps grand-ducal d'incendie et de secours du Luxembourg, qui souhaitent améliorer le processus de prise en charge des victimes de la route, d'incendie, ou d'autres risques courants ou particuliers venant à survenir dans la zone frontalière.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention, les modes d'intervention, ainsi que les procédures opérationnelles utiles seront rapprochés. Des formations et des exercices seront également organisés en commun pour partager la connaissance, entraîner les équipes, et rechercher les complémentarités dans les moyens mis en œuvre.

Les partenaires de cette convention ont exprimé, à travers sa mise au point, l'attention qu'ils portent ensemble à la sécurité des biens et des personnes dans un espace frontalier riche en échanges culturels et professionnels, en voies et modes de circulation et en activités sociales et économiques.